



FORMATION REMORQUE B 96

L'Auto-école Franck PENEL est une petite entreprise à l'esprit familiale de moins de 10 salariés et existe depuis + de 27 ans sous ce nom (anciennement Auto-école DUCLOS).

Aujourd'hui l'Auto-école Franck PENEL c'est :

10 Formations

5 salariés

3 véhicules boîte mécanique

2 véhicules boîte automatique (boule au volant / pédales inversées)

3 motos

1 remorque

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

L'objectif général est d'amener tout automobiliste à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir

- Etre capable de réussir l'examen du permis BE

Pour tracter une remorque, tout est question de PTAC ! Ce fameux PTAC, c'est le poids total en charge du véhicule, c'est-à-dire le poids maximal autorisé, ou encore le poids du véhicule et de ce qu'il transporte (personnes, marchandises, etc.).

Le poids de vos véhicules et de qu'ils transportent (votre PTAC) est compris entre 3500 et 4250kg : vous devez suivre une formation de 7 heures : la formation remorque B96

Contact :

Mr Franck PENEL

03.23.83.25.40

penel.auto-ecole@wanadoo.fr

Somme des PTAC \leq 3 500 kg



Si la somme des PTAC est comprise entre 3 500 kg et 4 250 kg, vous devez suivre une formation de 7 heures : la formation remorque B96.

Somme des PTAC $>$ 3 500 kg et \leq 4 250 kg



DUREE DE LA FORMATION

7 heures de formation

LIEU DE LA FORMATION

CHATEAU THIERRY

TARIF

400.00€ T.T.C.

DATES :

Nous consulter



FORMATION REMORQUE B 96

PROGRAMME DE LA FORMATION

SÉQUENCE 1 : HORS CIRCULATION (4 heures)

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

- Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).
- Les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare.
- Le freinage des remorques.
- Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires.
- Les équipements obligatoires de la remorque

Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble :

- Signalisation spécifique.
- L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes).
- Le chargement : répartition - arrimage.

Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :

- Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment : niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage.
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque.-
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.
- Réalisation d'exercices d'attelage-dételage :

Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité :

- Réalisation d'exercices de maniabilité :
- Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision.
- Réalisations de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.

SÉQUENCE 2 : CIRCULATION (3 heures)

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés. La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur.

Chaque élève effectue cinquante minutes au minimum de conduite. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant.

L'accent est mis notamment sur :

- la maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale ;
- les angles morts ;
- les changements de direction
- la prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) ;
- l'information et la communication avec les autres usagers ;
- l'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt ;
- les trajectoires (virages, voies étroites) ;
- la maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

A l'issue de cette phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend : Le ressenti de sa prestation par l'élève.

Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation.

Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble



FORMATION REMORQUE B 96

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 18 ans minimum
- Etre titulaire du permis B en cours de validité.
- Personnes à mobilités réduites (véhicule boîte automatique aménagé boule au volant, pédales inversées)

RESULTATS ATTENDUS

- Attestation de la réalisation de 7 heures de formation

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Cours théoriques et pratiques.
- La formation est dispensée sur un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B auquel est attelée une remorque dont le PTAC est supérieur ou égal à 1 000 kilogrammes.
- Sur piste et/ou sur la route, sur véhicule à double commandes pour la conduite.

EVALUATION DE LA FORMATION

- Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent le stagiaire dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.
Pour chacun des objectifs du programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.
- Feuille d'émargement pour suivre l'assiduité des stagiaires
- L'évaluation sur le déroulement de l'action (mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...)
- Evaluation finale par un inspecteur du permis de conduire dans le cadre de l'examen

SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'école de conduite délivre une attestation de suivi et transmet une copie de cette attestation au service gestionnaire de l'Etat.

INFORMATION HANDICAP

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le bureau au 03.23.83.25.40 dans nos horaires d'ouverture.